

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE BEAUREVOIR

Séance du vendredi 29 mars 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt neuf mars à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de BEAUREVOIR, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, à la Mairie de BEAUREVOIR, sous la présidence de M. WABONT Christian, Maire.

Présents : M. WABONT Christian, M. LELONG Jean-Marie, Mme CZARNY Séverine, M. WABONT Guillaume, Mme KUHN Adeline, Mme COUILLART Maryvonne, M. LEROY Frédéric, M. VAN HYFTE Olivier, M. LIBBRECHT Vincent.

Absents ayant donné pouvoir : Mme. INACIO Angélique donne pouvoir à M. WABONT Guillaume

Absentes excusées : Mme. DE WILDE Sabine, M. COMPAGNON Raymond, Mme. GROUX Anne-Marie

Monsieur le Maire ouvre la séance et constate que le quorum est atteint. L'Assemblée peut donc valablement délibérer. Aucune remarque n'est formulée sur le précédent compte rendu.

- Ouverture de la séance par Monsieur le Maire.
- **Désignation du secrétaire de séance** : M. LEROY Frédéric.
- Approbation du procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal en date du 16 février 2024 approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.

ORDRE DU JOUR

I] COMPTE ADMINISTRATIF 2023

Monsieur le Maire donne lecture du Compte-Administratif 2023.

BUDGET PRINCIPAL

Section d'Exploitation

Dépenses		908 441,97
011	Charges à caractère général	263 730,19
012	Charges de personnel	391 598,72
65	Autres charges de gestion courante	158 174,78
66	Charges financières	5 042,99
014	Atténuation de produits	1 040,00
042	Opérations d'ordre	88 855,29
Recettes		1 893 864,70
013	Atténuations des charges	20 372,54
70	Produits des services	25 710,26
73	Impôts et Taxes	590 252,50
74	Dotations, Subventions	431 539,83
75	Autres produits de gestion courante	32 241,22
76	Produits financiers	4,50
77	Produits exceptionnels	153,35
002	Excédents antérieures reportés	793 590,50

Excédent de Fonctionnement de clôture : 985 422,73 €.

Section d'Investissement

<u>Dépenses</u>		364 122,08
21	Immobilisations corporelles	284 072,47
16	Remboursements d'emprunts	19 594,76
041	Opérations patrimoniales	60454,85
<u>Recettes</u>		471 880,72
10	Dotations	49 685,22
1068	Excédent fonction.	/
13	Subventions d'investissement	34 629,10
040	Opérations d'ordre	88 855,29
041	Opérations patrimoniales	60 454,85
001	Excédent d'investissement reporté	238 256,26

Excédent d'Investissement de clôture : 107 758,64 €

Résultat global de clôture 2023 : Excédent de 1 093 181,37 €

Pour information, le résultat de clôture de l'année 2022 s'élevait à : excédent de 1 031 846,76 €.

SERVICE DES EAUX**Section d'Exploitation**

<u>Dépenses</u>		71 651,32
011	Charges à caractère général	32 062,28
65	Autres charges gestion courante	3,05
66	Charges financières	4 540,04
67	Charges exceptionnelles	/
042	Dotations aux amortissements	35 049,00
<u>Recettes</u>		360 542,17
70	Vente d'eau	91 394,90
75	Autres produits de gestion courante	343,80
77	Produits exceptionnels	418,49
002	Excédents antérieurs reportés	268 384,98

Excédent d'Exploitation de clôture : 288 890,85 €

Section d'Investissement

<u>Dépenses</u>		113 589,19
16	Emprunts	21 887,19
21	Immobilisation corporelles	65 705,00
23	Immobilisation en cours	25 997,00
<u>Recettes</u>		47 402,62
040	Amort. des immobil.	35 049,00
001	Déficit d'investissement	12 353,62

Déficit d'Investissement de clôture : -66 186,57 €.

Résultat global de clôture 2023 : Excédent de 222 704,28 €.

Pour information, le résultat de clôture de l'année 2022 s'élevait à : Excédent de 280 738,60 €.

SERVICE ASSAINISSEMENT

Section de Fonctionnement (exploitation)

Dépenses		95 732,84
011	Charges à caractère général	31 268,41
66	Charges financières	3 746,43
042	Dotations aux amort.	60 718,00
Recettes		68 014,14
70	Redevance, contribution	63 193,20
042	Amortissement subvention	4 820,94

Déficit de Fonctionnement de clôture : -27 718,70 €

Section d'Investissement

Dépenses		50 976,09
001	Déficit 2022 reporté	22 541,76
13	Subv. investissement	4 619,11
16	Emprunts	18 994,28
040	Subv. D'investissement	4 820,94
Recettes		81 291,07
1068	Réserve	20 573,07
040	Amort. des immobil.	60 718,00

Excédent d'Investissement de clôture : 30 314,98 €.

Résultat global de clôture 2023 : Excédent de 2 596,28 €.

Pour information, le résultat de clôture de l'année 2022 s'élevait à un déficit de 1 968,69 €.

Monsieur le Maire quitte l'Assemblée, afin de laisser librement les membres présents procéder au vote du Compte Administratif. M. LELONG Jean-Marie, premier adjoint, préside temporairement la séance en l'absence de monsieur le Maire.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, adopte le Compte Administratif 2023 du budget de la Commune, du Service des Eaux et du Service Assainissement.

Une délibération est prise en ce sens

II - VOTE DU COMPTE DE GESTION 2023 - AFFECTATION DU RESULTAT

Après avoir entendu et approuvé les Comptes-Administratifs de l'exercice 2023, Monsieur le Maire porte à la connaissance de l'Assemblée que le Receveur de la Trésorerie de Saint-Quentin a repris dans ses écritures :

- le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2022
- tous les titres de recettes émis et tous les mandats de paiement ordonnancés
- toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

Considérant que les comptes sont exacts, le conseil municipal, à l'unanimité :

- Déclare que le Compte de Gestion dressé pour l'exercice 2023 par le Receveur de la Trésorerie de Saint-Quentin n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.
- Procède à l'affectation du résultat de l'exercice 2023 tant pour le budget principal (commune), que pour les budgets annexes (service des eaux, service assainissement)

Une délibération est prise en ce sens.

III - PREPARATION BUDGET 2024 : Programmes d'investissement

Restes à réaliser

1 ➤ *Extension de la Vidéo protection* - Prog. 224

Budgétisé : dépenses 65 000 € - Recettes : 20 000 € (Subv.région)

Réalisé : 44 358.46 €

Report sur budget 2024 : Dépenses 20 641.54 € - recettes : 20 000 €

2 ➤ Réfection de la rue du Commandant Lasseron : Prog. 226

Subv. Départementale APV : 7 200 €

Report sur budget 2024 : Dépenses / € - recettes : 7 200 €

Nouveaux programmes

1 ➤ *Acquisition d'un véhicule électrique* - Prog. 234

A budgétiser : dépenses 40 000,00 € - Recettes : Etat API 8 700 €

2 ➤ *Eclairage public* - Prog. 235

A budgétiser : dépenses 131 500 €

13 500 € parking cimetière

14 500 € création de 5 pts lumineux (entrées de village vidéo)

85 000 € rénovation EP Leds

18 800 € rénovation éclairage du stade.

3 ➤ Aménagement allées du cimetière – Prog. 238

A budgétiser : dépenses 80 000 € Recettes : subv DETR/DSIL 31 666 €

4 ➤ Matériel, équipement 2024 (Tondeuse – Taille haie – Echelle)

Dépenses : 20 000 € Recettes : 350.00 €

5 ➤ Travaux école élémentaire (transfert école maternelle – aménagement rampe d'accès – Travaux d'isolation)

Etude de faisabilité Dépenses : 100 000.00 €

Projet : isolation : 120 000 TTC – Rampe d'accès : 65 000.00 TTC – Construction 1 150 000.00

Subventions : FAPL : subv 100 000 € - DETR/DSIL : 374 000 € - Fonds vert : 228 800 €.

6 ➤ Reboisement des chemins ruraux ONF – Prog. 232

Dépenses : 13 000.00 € Subvention Région : 5 145.00 €

7 ➤ Etude pour un projet d'autoconsommation collective (énergie photovoltaïque) Prog. 239

A budgétiser : Dépenses 11 000.00 € Subvention : 5000.00 €

8 ➤ Travaux de voirie Rue Marius Meynelly – Prog. 237

Dépenses : 60 000 € Subvention APV : 15 000 €

9 ➤ Aménagement chemin accès Tour Jeanne d'Arc 2025

Dépenses : 35 000 €

Pour le service des eaux :

Recherche de fuites

Dépenses : 23 000 €

Kit hydro-économiques et récupérateurs d'eau

Dépenses : 7 500 € Recettes : 5 000 € (Subv. Agence de l'eau)

Dépenses : 120 000 € Recettes : 120 000 € (Subv. Agence de l'eau).

IV - SOUSCRIPTION AU CONTRAT ADN PREMIUM -Adressage de la commune de Beaufeuve - loi 3DS

M. Le Maire informe l'assemblée du projet d'accompagnement des services de la Poste pour l'adressage.

Dans le cadre de la loi 3DS, la commune a une obligation de prendre en charge les dénominations des voies et lieux dits et de leur numérotation.

L'article 169 de la loi 3DS reconnaît pleinement la compétence de la commune en matière d'adresse.

Le Conseil Municipal, après délibération, donne l'accord à M. Le Maire, de signer le devis correspondant.

V - SUBVENTION A LA FONDATION 30 MILLIONS D'AMIS

Monsieur le Maire propose à l'assemblée de reconduire la participation de la commune à la stérilisation de 20 chats dans les mêmes conditions que l'année 2023.

A cet effet, la fondation 30 millions d'amis accepte de participer à la stérilisation de 20 chats. La participation de la commune aux frais vétérinaires serait à hauteur de 50 %. La fondation participera également à hauteur de 50 % des frais.

Soit 900 € pour 20 chats à stériliser à charge de la commune.

Dès lors, le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide d'attribuer une subvention d'un montant de 900,00 € à la Fondation 30 millions d'amis pour la stérilisation de 20 chats.

INFORMATIONS DIVERSES

- Aménagement Place Charles de Gaulle Parking : 2025 en trois étapes.

- Le Plan Eau du Gouvernement vise à une réduction des volumes prélevés de 10 % au global d'ici 2030.

Pour y parvenir à l'échelle municipale, le Maire propose de développer trois actions :

1) Réduire les fuites, en engageant un projet de recherche de fuites, et les corriger le cas échéant.

2) Équiper les foyers et le réseau de compteurs intelligents avec télérelève radio, afin de détecter rapidement toute fuite ou tout vol, et faire gagner du temps au personnel communal dans le cadre de la relève biannuelle des compteurs.

3) Réduire les consommations des habitants, en les équipant de kits hydro-économiques et de récupérateurs d'eau pluviale.

Pour la recherche de fuite (1), l'action est en cours. Une demande de subvention a été adressée à l'agence de l'eau Artois Picardie.

Pour la pose de compteurs intelligents (2), un appel d'offres sera lancé prochainement.

Pour la distribution de kits hydro-économiques et de récupérateurs d'eau pluviale (3), les bellovisiens sont invités à préciser s'ils en veulent, selon un questionnaire distribué au mois de mars. Un appel à projet sera rédigé auprès de l'agence de l'eau Artois-Picardie d'ici au 31 mai 2024 pour se faire financer cette action.

- Dettes eau : Recouvrement en cours.

Les questions sont épuisées, la séance est levée.

Le secrétaire de séance
Frédéric LEROY